

## Assemblée générale mixte du 24 avril 2026 Compte-rendu

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la Société Interparfums s'est tenue le 24 avril 2026 au Pavillon d'Armenonville à Paris, sous la présidence de Monsieur Philippe Benacin, Président-Directeur Général.

L'Assemblée générale a adopté l'ensemble des résolutions proposées, portant en particulier, sur :

- l'approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2025,
- la distribution d'un dividende de 1,05 euro par action et sa mise en paiement le 7 mai 2026,
- le renouvellement des mandats d'administrateur de Madame Constance Benqué et Monsieur Olivier Mauny pour une durée de 3 années, la ratification de la nomination par voie de cooptation de Madame Natalie Bader Messian et le renouvellement de son mandat d'administrateur pour une durée de 4 années,
- l'approbation des éléments de rémunération et les avantages versés ou attribués au titre de l'exercice 2025 au Président-Directeur Général ainsi que l'approbation des politiques de rémunération 2026 applicables aux administrateurs et au Président-Directeur Général,
- le renouvellement des autorisations et délégations financières relatives à des émissions sur le capital avec maintien et suppression du droit préférentiel de souscription.

Cette Assemblée générale, qui a été retransmise en direct sur le site internet de la Société, sera consultable en différé sous le lien : [www.interparfums-finance.fr/assemblee-generale/](http://www.interparfums-finance.fr/assemblee-generale/)

Le texte complet des résolutions et le résultat des votes sont disponibles sur le site [www.interparfums-finance.fr](http://www.interparfums-finance.fr)



Paris, le 27 avril 2026